



Traité Temoura

Michna 2 - Chapitre 1

מִמְירֵין מִן הַבָּקָר עַל הַצָּאן,
וּמִן הַצָּאן עַל הַבָּקָר,
מִן הַכְּבָשִׂים עַל הַעֲזִים,
וּמִן הַעֲזִים עַל הַכְּבָשִׂים;
מִן הַזָּכְרִים עַל הַגְּזֻבּוֹת,
וּמִן הַגְּזֻבּוֹת עַל הַזָּכְרִים,
מִן הַתְּמִימִים עַל בָּעֵילִי מָוּמִין,
וּמִבָּעֵילִי מָוּמִין עַל הַתְּמִימִים,
שֶׁנֶּאֱמַר (וַיְקָרָא כז, י):
לֹא יִסְלִיפָנוּ וְלَا יִמְיר אֶתְזָה טֹוב בְּרוּעַ,
או בְּעַבְטוּבָן;

אַيְהוּ טֹוב בְּרוּעַ?
בָּעֵילִי מָוּמִין שָׁקֹדֶם פְּקוּדָשׁוּ אֶת מָוּמִם.
מִמְירֵין אַחֲד בְּשָׁנִים, וְשָׁנִים בְּאַחֲד,
אַחֲד בְּמַאֲהָה, וְמַאֲהָה בְּאַחֲד.
רַבִּי שְׁמֻעָון אָמַר:
אֵין מִמְירֵין אֶלָּא אַחֲד בְּאַחֲד,
שֶׁנֶּאֱמַר (שם):
"וְבָיה הֵוא וְתִמְרַתָּו";
מַה הֵוא מִינֶד,
אֶפְתִּמְרַתָּו מִינֶדֶת:

On remplace [les animaux consacrés] par des [brebis ou des chèvres, et la sainteté s'applique]
aux [animaux du] troupeau [de bovins], et [on remplace] par des brebis [et la sainteté
s'applique] aux [animaux du] troupeau. Et [on remplace] par des brebis [et la sainteté
s'applique] aux chèvres, et des chèvres aux brebis, et des mâles aux femelles, et des
femelles aux mâles, et des animaux sans défaut [aux animaux] avec défaut, et des [animaux

1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)



Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.



avec défaut] aux [animaux sans défaut. La source de ceci est] ce qui est dit : « Il ne l'échangera pas, et ne le remplacera pas, le bon par le mauvais, ou le mauvais par le bon » (Vayikra 27,10). Et dans quel [cas le] bon remplace le mauvais, [la substitution s'applique-t-elle ? C'est le cas où l'on remplace des animaux] avec défaut dont la consécration a précédé leur défaut. [Mais si un animal a été consacré après avoir été atteint d'une maladie, sa substitution n'a pas d'effet]. On remplace deux animaux consacrés par [un animal non sacré], et un animal consacré par [deux animaux non sacrés, et on remplace] cent animaux consacrés par un [animal non sacré, et] un animal consacré par cent [animaux non sacrés]. Rabbi Chimon dit : On ne remplace qu'un seul [animal non sacré] par un seul [animal consacré], comme il est dit : « Alors lui et son substitut seront consacrés » (Vayikra 27, 10). De même que « lui » désigne [un seul animal]spécifique, [son substitut ne peut être qu'un seul animal]spécifique.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions